

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 16 mars 2017

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.2.1, 4.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h45.

Etaient présents : M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Yves PRALON (à partir du 1.1.1), M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER (à partir du 1.1.1), M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, Mme Marie ZEHAF

Etaient absents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Pascal CURIE, M. Dominique SCHAUSS, M. Bernard GAVIGNET, M. Emmanuel DUMONT, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT

Secrétaire de séance : Mme Elsa MAILLOT

Procurations de vote :

Mandants : T. MORTON

Mandataires : N. BODIN

Délibération n°2017/003590

Rapport n°5.1 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs AAPEL et PAMELA) - Demandes de subvention (< 10 000 €)

**Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé
(dispositifs AAPEL et PAMELA) -
Demandes de subvention (< 10 000 €)**

Rapporteur : Robert STEPOURJINE, Vice-Président

Commission : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Inscription budgétaire	
BP 2017 et PPIF 2017 - 2021 « AP/CP Habitat 2013-2019 »	Montant prévu au BP 2017 : 2 630 000 € Montant de l'opération : 126 990 € répartis comme suit : - AAPEL PO : 120 840 € - PAMELA : 6 150 €
Sous réserve du vote du BP 2017 et du PPIF 2017-2021	

Résumé :

Dans le cadre des actions du Programme Local de l'Habitat (PLH) et des orientations du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le Grand Besançon a pour ambition de soutenir les ménages modestes (propriétaires-occupants) et les propriétaires-bailleurs qui créent ou réhabilitent des logements locatifs à loyer maîtrisé afin d'améliorer significativement la performance énergétique de leur logement. Ce rapport fait état de 18 nouvelles demandes de subvention par des propriétaires-occupants pour un engagement prévisionnel de 126 990 €.

I. Demandes de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements (AAPEL « propriétaires-occupants »)

Conditions d'éligibilité des demandes de subvention : plafonds de ressources Anah, gain de performance énergétique minimum de 25 % après travaux et atteinte de la classe D du diagnostic de performance énergétique (DPE).

Le montant de l'aide varie de 3 000 € (pour un gain de 25 % d'énergie) à 7 200 € (pour un gain d'énergie supérieur à 40 %).

Gain énergétique	Plafond HT subventionnable	Taux de subvention	Plafond de subvention
de 25 à 30%	12 000€	25%	3 000€
de 30 à 35%	14 000€	30%	4 200€
de 35 à 40%	16 000€	35%	5 600€
au-delà de 40%	18 000€	40%	7 200€
Primes forfaitaires	<ul style="list-style-type: none"> • Si atteinte du niveau BBC-Rénovation (< 96 kWh/m²/an) • 1 500€ par logement • Si atteinte du niveau BBC-Neuf (< 60 kWh/m²/an) • 2 000€ par logement 		

➤ Travaux d'amélioration visant une rénovation énergétique basse consommation « BBC global » : 6 dossiers

Demandeur : **M. MURAT Luigi et AIT ESSAID Catherine**
9 rue des Graviers à AVANNE AVENEY
Propriétaire-occupant très modeste
Classe D initiale / classe B après travaux
Subvention prévisionnelle* : 9 075 €

M. et Mme FLENET Sandra et Nicolas
17 bis rue de la Gavotte à FRANOIS
Propriétaire-occupant très modeste
Classe F initiale / classe B après travaux
Subvention prévisionnelle* : 9 075 €

M. DECLIDE Romain et Mme JACQUEMARD Carolyne
5 rue des Groseillers à ROCHE-LEZ-BEAUPRE
Propriétaire-occupant très modeste
Classe G initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 9 075 €

M. et Mme MOUGENOT Harold et Nathalie
10 rue des Egraffeux à THISE
Propriétaire-occupant très modeste
Classe G initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 9 075 €

M. et Mme KHODJA Azzedine et Nadia
7 rue Michel Blavet à BESANCON
Propriétaire-occupant très modeste
Classe F initiale / classe B après travaux
Subvention prévisionnelle* : 9 075 €

Mme PIERRON Gaëlle
27 rue de Vignier à BESANCON
Propriétaire-occupant très modeste
Classe E initiale / classe B après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 200 €

NB : Mme PIERRON a préalablement bénéficié, par délibération du Bureau du 28 janvier 2016, de l'octroi d'une aide prévisionnelle de 5 800 €. Son projet ayant dû être reconsidéré, et les travaux n'ayant pas démarré, il est proposé de modifier la subvention initialement accordée et de la remplacer par une nouvelle aide d'un montant prévisionnel de 7 200 €.

➤ Travaux d'amélioration visant une rénovation énergétique basse consommation « BBC étapes » :
4 dossiers

Demandeur : **M. BERTINI Aurélien et Mme JEANNINGROS Magali**
17 bis rue de la Gavotte à FRANOIS
Propriétaire-occupant très modeste
Classe D initiale / classe B après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 575 €

M. et Mme ZACCONI Jean-Luc et Carole
7 chemin de Plainechaux à BESANCON
Propriétaire-occupant modeste
Classe E initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 550 €

M. JEANNERET David et Mme LAUTIER Morgane
10 rue de Vesoul à BESANCON
Propriétaire-occupant modeste
Classe E initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 550 €

M. FOLCHER Raphaël et Mme MARTELIN Elise
33 chemin des Brûlefoins à BESANCON
Propriétaire-occupant modeste
Classe G initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 350 €

➤ Travaux d'amélioration visant une amélioration énergétique supérieure à 50 % : 1 dossier

M. DJELLAL Salim et Mme VAREY Céline

5 rue des Fauvettes à MORRE

Propriétaire-occupant modeste

Classe F initiale / classe D après travaux

Subvention prévisionnelle* : 7 200 €

➤ Travaux d'amélioration visant une amélioration énergétique comprise entre 25 et 50 % : 5 dossiers

Demandeurs : M. et Mme POULALION Vincent Marine

35 rue du Cordier à MAMIROLLE

Propriétaire-occupant modeste

Classe E initiale / classe D après travaux

Subvention prévisionnelle* : 7 200 €

Mme POULOT Marie-Madeleine

3 avenue de Bourgogne à BESANCON

Propriétaire-occupant modeste

Classe D initiale / classe D après travaux

Subvention prévisionnelle* : 2 040 €

M. et Mme MARTIN François et Christine

4 rue des Ormes à LES AUXONS

Propriétaire-occupant modeste

Classe E initiale / classe D après travaux

Subvention prévisionnelle* : 7 200 €

M. ANSRI Kamel et Mme TINGUELY Claire

15 rue du Muguet à BESANCON

Propriétaire-occupant modeste

Classe E initiale / classe D après travaux

Subvention prévisionnelle* : 7 200 €

Mme DUPAQUIER Huberte

6 rue du Languedoc à BESANCON

Propriétaire-occupant modeste

Classe D initiale / classe C après travaux

Subvention prévisionnelle* : 7 400 €

Ces 16 nouvelles demandes de subvention correspondent à un montant total prévisionnel* de 120 840 €.



Gain moyen de performance énergétique

pour ces 16 dossiers = 66%

Montant des travaux générés : 477 631 €

Gain d'énergie

réalisé depuis l'entrée en vigueur de l'aide =

6,92 millions KWH/an

Un tableau récapitulatif des demandes de subvention AAPEL occupant est joint en annexe.

** Montant de subvention prévisionnel à la date d'engagement du dossier. Le montant définitif de subvention sera ajusté pour chaque dossier après vérification des factures produites lors de la demande de paiement. Un écrêtement est par ailleurs appliqué à hauteur de 80 % ou de 100 % selon la réglementation en vigueur.*

Les participations liées à l'assistance à maîtrise d'ouvrage ainsi qu'à la réalisation des audits énergétiques seront versées directement à l'opérateur SOLiHA en qualité de mandataire, soit pour ce rapport 1 375 €.

II. Prime à l'amélioration de la performance énergétique des logements anciens (PAMELA)

La prime à l'amélioration de la performance énergétique des logements anciens (PAMELA) a pour objectif de soutenir les ménages du Grand Besançon, non éligibles au dispositif AAPEL, dans leurs projets de travaux dès lors que ces travaux permettent une amélioration d'au moins 25 % de la performance énergétique de leur logement.

Délibérations de référence : Les modalités de l'aide PAMELA ont été fixées par délibération du 26 juin 2014, modifiées par délibération du 19 mai 2016 « Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé - Modification des modalités d'intervention du Grand Besançon ».

Nature et montant de la prime : il s'agit d'une prime forfaitaire, dont le montant dépend du gain de performance énergétique réalisé, soit une prime de :

- 1 500 € pour un gain de performance énergétique supérieur à 25 % en copropriété et supérieur à 40 % en maison individuelle,
- 3 000 € pour l'atteinte de performance énergétique BBC-Rénovation.

Le gain de performance énergétique est apprécié au regard d'une évaluation énergétique réalisée avant travaux (audit Effilogis ou diagnostic de performance énergétique).

Le Grand Besançon prend en charge 50 % du coût de l'évaluation énergétique réalisée avant et après travaux, dans la limite de son coût réel et plafonné à 200 € par logement.

➤ Travaux d'amélioration visant une amélioration énergétique « BBC global » : 2 dossiers

Demandeur : M. et Mme BEDIN Olivier et Magaly
40 chemin du Grand Mont à CHAMPAGNEY
Propriétaire-occupant revenus moyens
Classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 3 075 €

M. RIMAUD Yohan et Mme VERDURE Caroline
21 rue du Bougney à BESANCON
Propriétaire-occupant revenus moyens
Classe E initiale / classe B après travaux
Subvention prévisionnelle* : 3 075 €

Ces 2 nouvelles demandes de subvention correspondent à un montant total prévisionnel* de 6 150 €.

** Montant de subvention prévisionnel à la date d'engagement du dossier. Le montant définitif de subvention sera ajusté pour chaque dossier après vérification des factures produites lors de la demande de paiement.*

A l'unanimité, le Bureau sous réserve du vote du BP 2017 et du PPIF 2017-2021, se prononce favorablement sur :

- les 15 demandes de subvention AAPEL propriétaires-occupants, pour un montant total prévisionnel de 113 640 €,
- la nouvelle demande de subvention AAPEL de Mme PIERRON d'un montant de 7200 € qui modifie et remplace celle accordée par le Bureau du 28/01/2016,
- les 2 demandes de subvention PAMELA, pour un montant total prévisionnel de 6 150 €.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 30
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 0

Délibération du Bureau du jeudi 16 mars 2017
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon



Préfecture du Doubs

Reçu le 23 MARS 2017

Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Demandes de subvention dans le cadre de l'aide AAPEL

DEMANDEUR	OPERATEUR AMO	COMMUNE	BATI	NATURE TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX TTC	PARTICIPATION AUDIT / DPE+	PARTICIPATION AMO*	BONUS BBC	Subvention Travaux	SUBVENTION PREVISIONNELLE (total)	AUTRES AIDES PUBLIQUES	% AIDES PUBLIQUES SUR TRAVAUX TTC	CLASSE E+ APRES TRAVAUX	GAIN E+	
PERFORMANCE BBC GLOBAL															
MURA Luigi et AIT ESSAID Catherine TM	Julienne Javel	Avanne Aveney	1952	Isolation des murs extérieurs + isolation des combles + isolation plafond cave + vannes thermostatiques	40 903 €	150 €	225 €	1 500 €	7 200 €	9 075 €	19 600 €	70%	B	43%	
FLENET Nicolas et sandra TM	Julienne Javel	Francois	1972	Isolation thermique extérieure + isolation des rampants et plancher bas + VMC hygro B + pompe à chaleur pour chauffage et ECS + radiateurs avec vannes thermostatiques	59 179 €	150 €	225 €	1 500 €	7 200 €	9 075 €	19 149 €	46%	B	80%	
DECLIDE Romain et JACQUEMARD Carolyne TM	Julienne Javel	Roche lez Beauré	1973	Ballon thermodynamique + poêle à granulés + menuiseries et porte d'entrée + porte isolante + VMC simple flux + isolation plancher bas + isolation des combles + isolation thermique extérieure	56 242 €	150 €	225 €	1 500 €	7 200 €	9 075 €	19 955 €	55%	C	83%	
MOUGENOT Harold et Nathalie TM	Julienne Javel	Thise	1969	Isolation thermique extérieure + isolation plancher bas et plancher haut + VMC hygro B + chaudière gaz à condensation + poêle à bois	58 428 €	150 €	225 €	1 500 €	7 200 €	9 075 €	20 016 €	50%	C	80%	
KHODJA Azzedine et Nadia TM	Julienne Javel	Besançon	1959	Isolation thermique extérieure des murs + isolation du plafond de la cave + isolation des combles + chaudière à condensation + VMC Hygro B	44 753 €	150 €	225 €	1 500 €	7 200 €	9 075 €	19 600 €	54%	B	76%	
PIERRON Gaëlle TM	Solha	Besançon	17ème	Isolation intérieure + menuiseries extérieures + porte d'entrée + poêle à bois + chauffe-eau thermodynamique et VMC	27 648 €	150 €	225 €	0 €	7 200 €	7 200 €	19 516 €	57%	B	74%	

DEMANDEUR	OPERATEUR AMO	COMMUNE	BATI	NATURE TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX TTC	PARTICIPATION AUDIT / DPE+	PARTICIPATION AMO*	BONUS BBC	Subvention Travaux	SUBVENTION PREVISIONNELLE (total)	AUTRES AIDES PUBLIQUES	% AIDES PUBLIQUES SUR TRAVAUX TTC	CLASSE E+ APRES TRAVAUX	GAIN E+	
PERFORMANCE BBC PAR ETAPES															
BERTINI Aurélien et JEANNINGROS Magali TM	Julienne Javel	Besançon	1984	Isolation des murs extérieurs + VMC hygro B + chaudière gaz à condensation	26 687 €	150 €	225 €		7 200 €	7 575 €	14 556 €	85%	C	52%	
ZACCONI Jean-Luc et Carole	Julienne Javel	Besançon	1975	Isolation thermique extérieure + VMC hygro B + Pompe à chaleur + radiateurs + Vannes thermostatiques	43 255 €	150 €	200 €		7 200 €	7 550 €	10 656 €	42%	C	66%	
JEANNERET David et LAUTIER Morgane	Julienne Javel	Besançon	1900	Isolation des cloisons à l'étage + isolation des rampants + isolation plafond chambre + remplacement des menuiseries + VMC hygro B + chaudière gaz à condensation	23 865 €	150 €	200 €		7 200 €	7 550 €	10 656 €	76%	D	48%	
FOLCHER Raphaël et MARTELIN Elise TM		Besançon	1939	Isolation murs combles + isolation des rampants + isolation grenier + remplacement des menuiseries + VMC hygro B + chaudière gaz à condensation	31 501 €	150 €	0 €		7 200 €	7 350 €	3 500 €	34%	D	54%	
GAIN DE PERFORMANCE SUPERIEUR A 50%															
DJELLAL Salim et VAREY Céline	Soliha	Morre	1970	Chauffage granulés + isolation des combles + VMC	19 544 €		200 €		7 200 €	7 200 €	7 600 €	76%	D	56%	

DEMANDEUR	OPERATEUR AMO	COMMUNE	BATI	NATURE TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX TTC	PARTICIPATION AUDIT / DPE*	PARTICIPATION AMO*	BONUS BBC	Subvention Travaux	SUBVENTION PREVISIONNELLE (total)	AUTRES AIDES PUBLIQUES	% AIDES PUBLIQUES SUR TRAVAUX TTC	CLASSE E+ APRES TRAVAUX	GAIN E+
GAIN DE PERFORMANCE COMPRIS ENTRE 25 ET 50%														
POULLION Vincent et Marine	Soliha	Mamirolle	1985	Menuiseries extérieures + isolation des combles et des rampants + VMC hygro B + chauffe eau solaire	34 894 €		200 €		7 200 €	7 200 €	7 600 €	42%	D	42%
POULOT Marie- Madeleine	Soliha	Besançon	1971	Menuiseries extérieures + volets isolant + vannes thermostatiques	8 647 €		200 €		2 040 €	2 040 €	3 264 €	61%	D	25%
DUPAQUIER Huberte	Julienne Javel	Besançon	1975	Menuiseries extérieures + isolation des combles + chaudière gaz à condensation avec ECS	19 644 €		200 €		7 200 €	7 400 €	7 513 €	76%	C	42%
ANSRI Kamel et TINGUELY Claire	Soliha	Besançon	1970	Chaudière gaz à condensation + thermostat + vannes thermostatiques + VMC hygro B + menuiseries extérieures	22 063 €		200 €		7 200 €	7 200 €	7 600 €	67%	D	41%
MARTIN François et Christine	Soliha	Les Auxons	1976	PAC + isolation sous toiture + porte d'entrée	32 779 €		200 €		7 200 €	7 200 €	7 600 €	65%	D	42%

**Demandes de subvention dans le cadre de l'aide
PAMELA**

DEMANDEUR	OPERATEUR AMO	COMMUNE BATI	NATURE TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX TTC	PARTICIPATION AUDIT : DFE	PARTICIPATION AMO	BONUS BBC	Subvention Travaux	SUBVENTION PREVISIONNELLE (euros)	AUTRES AIDES PUBLIQUES	% AIDES PUBLIQUES SUR TRAVAUX TTC	CLASSE E° APRES TRAVAUX	GAIN E°
PERFORMANCE MAC GLOBAL													
BEDIN Olivier et Magaly		Champagn ey	Mesures extérieures + Chauffage à équilibre bois + radisseurs + VMC hygro B + isolation plâcher sur isolation des murs	34 709 €	75 €		3 000 €	3 075 €	3 075 €		5%	C	51%
RIMAUD Yohan et VERDURE Caroline		Beaureçon	remblais rampants 10% + remplacement des menuiseries + chauffage et thermodynamique - VMC + pose à l'année	43 714 €	75 €		1 000 €	3 075 €	3 075 €	8 000 €	21%	B	63%